



**HAL**  
open science

## Le contexte et ses ingrédients dans l'analyse de processus : conceptualisation et méthode

Delphine Mercier, Ewan Oiry

### ► To cite this version:

Delphine Mercier, Ewan Oiry. Le contexte et ses ingrédients dans l'analyse de processus : conceptualisation et méthode. Ariel Mendez. *Processus: concepts et méthode pour l'analyse temporelle en sciences sociales*, Academia Bruylant, pp.29-41, 2010. halshs-00493128

**HAL Id: halshs-00493128**

**<https://shs.hal.science/halshs-00493128>**

Submitted on 18 Jun 2010

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Ref : Mercier D., Oiry E. (2010) « Le contexte et ses ingrédients dans l'analyse de processus : conceptualisation et méthode » in Mendez A., *Processus. Concepts et méthode pour l'analyse temporelle en sciences sociales*, Academia Bruylant, Louvain La Neuve, pp.19-26.

**La biblio est dans l'ouvrage.**

## **Chapitre 1. Le contexte et ses ingrédients dans l'analyse de processus : conceptualisation et méthode**

*Delphine Mercier, Ewan Oiry*

### **Introduction**

La notion de contexte est, en sciences sociales, à la fois l'une des plus floues et des plus utiles. Elle est souvent floue car les manières de découper le contexte ainsi que le statut théorique (décoratif, explicatif, rhétorique, etc. ) qu'on lui accorde sont souvent implicites et très variables d'une recherche à l'autre (Lahire, 1996, p. 390). Elle est néanmoins utile, et même centrale, car « les sciences sociales se distinguent des sciences expérimentales en ce qu'elles produisent des énoncés “ contextualisés ” et non pas des lois universelles » (Passeron, 1991, p. 114).

Nous définissons le contexte comme « l'ensemble des éléments présents dans une situation ». Ces éléments peuvent être de nature physique (environnement, saison, paysage, etc. ), structurelle (cadres, organisations, lois, règles, etc. ), culturelle (représentations, valeurs, etc. ), sociale (acteurs individuels ou collectifs et leurs actions, etc. ). Dans cette infinité d'éléments, nous appelons « ingrédients » les éléments du contexte qui sont pertinents pour analyser un processus spécifique. Les ingrédients sont mobilisés dans l'analyse d'un processus précis comme des éléments de contraintes qui limitent l'action ou comme des ressources qui la nourrissent. Un même élément peut être une contrainte ou une ressource selon le processus et le moment qu'on analyse.

Dans le cours de ce texte nous précisons les méthodes qui nous permettent d'établir cette « pertinence » des ingrédients. Toutefois, nous pouvons déjà souligner que le travail du chercheur consiste à identifier les éléments du contexte qui sont mobilisés comme ingrédients dans le processus. Tout comme un metteur en scène jugerait de la pertinence de certains accessoires pour rendre compte de l'action, légitimer les interactions en cours sur la scène, en fonction du processus étudié, le chercheur repère les ingrédients, c'est-à-dire les éléments pertinents du contexte. Les définitions d'un contexte et d'ingrédients ne valent donc que pour l'étude d'un processus précis. Elles n'ont de validité que par rapport à un processus choisi préalablement.

Dans une première partie nous verrons que certains travaux ne prennent pas en compte le contexte dans leurs analyses. Nous montrerons aussi que d'autres le prennent en compte pour, en réalité, le neutraliser. En nous appuyant sur les analyses épistémologiques et méthodologiques de Passeron (1991) et Lahire (1996), nous montrerons que ces travaux sont en décalage avec la nature profonde des sciences sociales. Dans une seconde partie, la prise en compte pleine et entière du contexte nous permettra de constater qu'il est dynamique, qu'il entretient une relation de réflexivité avec l'action et qu'il articule des éléments situés à des niveaux très différents. Les méthodes de la comparaison et de la permutation nous permettront alors d'expliquer comment le chercheur est en mesure d'identifier les « ingrédients » d'un processus et de produire des résultats théoriques solides.

#### *1. L'absence ou la neutralisation du contexte : une difficulté par rapport au statut épistémologique des sciences sociales*

L'analyse des travaux en gestion, en économie ou en sociologie permet de constater que certaines recherches ne prennent pas en compte le contexte dans leur analyse et considèrent que les comportements sont complètement explicables par les dynamiques internes des individus. D'autres recherches, plus nombreuses, semblent prendre en compte le contexte mais, en ne le définissant pas

réellement, elles conduisent à le neutraliser. Les travaux les plus récents sur l'épistémologie des sciences sociales montrent que ces recherches sont en décalage avec les spécificités des sciences sociales.

### *11. Des travaux qui ne prennent pas en compte les contextes sociaux*

De nombreux travaux décrivent des processus sans faire référence aux contextes sociaux dans lesquels ceux-ci se situent. La description du contexte y est secondaire parce qu'ils considèrent que les ressorts explicatifs du comportement humain sont strictement internes à chaque individu et qu'ils ne sont pas influencés par les contextes sociaux dans lesquels ces individus se trouvent.

Les théories de la motivation sont un bon exemple de ce type de réflexions (Maugeri, 2004). Salvatore Maugeri démontre que les analyses produites sur la motivation mettent en scène plusieurs concepts et notions travaillés au cours du temps mais qu'elles ne prennent pas en compte le contexte dans lequel ces comportements et attitudes se construisent. Ces courants scientifiques ont connu de nombreux débats et développements mais ceux-ci ont uniquement tenté d'identifier les « ressorts internes à l'individu » qui permettent d'expliquer son comportement. Est-ce le gain (comment travailler plus efficacement pour gagner mieux) comme le suppose Taylor (1957) ? Est-ce le besoin de sécurité ou d'accomplissement comme le propose Maslow (1959) ? Existe-t-il des facteurs qui motivent et d'autres qui démotivent comme le propose Herzberg *et al.* (1959) ? Une des théories les plus récentes de la motivation comme celle de Vroom (1964) propose d'intégrer la valence, l'instrumentalité et l'attente pour analyser les comportements des individus. Elle complexifie donc la représentation conceptuelle des ressorts internes de l'individu et propose l'idée que celui-ci serait plutôt rationnel et calculateur par rapport à ses propres valeurs que simplement par rapport à une rémunération ou à un besoin de sécurité qui seraient communs à tous les individus. Mais le contexte dans lequel cette motivation est mise en œuvre n'est pas mobilisé. On peut ainsi se demander si les valences sont strictement façonnées par l'individu ou si elles ont aussi à voir avec les contextes sociaux dans lesquels celui-ci vit, se déplace, etc... De la même manière, on peut se demander si la hiérarchie des besoins identifiée par Maslow (1959) se retrouve réellement à l'identique chez tous les individus de tous les âges ou tous les métiers en France ou au Japon.

Pour ce type de travaux, les ressorts explicatifs du comportement humain sont strictement internes à chaque individu et ne sont pas influencés par les contextes sociaux dans lesquels ces individus se trouvent.

### *12. Des travaux qui prennent en compte la notion de contexte mais qui la neutralisent*

Il existe aussi de nombreux travaux qui entretiennent un rapport plus ambigu à la notion de contexte. Ils ne nient pas son importance, ils semblent même le prendre en compte mais, comme ils ne le définissent pas précisément, *in fine*, ils le neutralisent. Lahire (1996) donne un exemple de cette dynamique en analysant le positionnement des travaux en sociologie de l'éducation. La notion de capital culturel (Bourdieu, Passeron, 1970) semble prendre en compte le contexte dans lequel les individus sont éduqués. En effet, il relie explicitement les dispositions des individus (langage, choix, comportements) aux caractéristiques des milieux sociaux qui les ont vus naître. Mais cette prise en compte initiale du contexte s'articule ensuite avec un oubli progressif de celui-ci. En insistant sur les fonctions de reproduction de l'institution scolaire, les travaux de Bourdieu laissent dans l'ombre les modalités pratiques de cette reproduction. L'institution scolaire y apparaît comme une « boîte noire traversée par des flux statistiques d'entrées et de sorties » (Lahire, 1996, p. 381). En se fondant sur la seule référence du diplôme des parents pour analyser le processus de formation des élèves, ces travaux abordent le contexte de manière très abstraite et éludent finalement les conditions matérielles de la reproduction, ce qui se passe réellement dans les familles et dans les classes en terme de transmission du capital culturel, par exemple.

Toutes les théories qui font découler les comportements des individus d'un facteur unique (infrastructure, rapports de production, structures politiques, recherche du profit, rationalité des

individus, etc... ) procèdent de la même manière. En remontant jusqu'au phénomène responsable « en dernière instance » des comportements des individus, elles semblent prendre en compte le contexte mais en le réifiant, en le fixant de manière définitive. Finalement, en ne le définissant pas réellement, elles conduisent à sa neutralisation et à sa mise au second plan. Les travaux de Bourdieu conduisent par exemple à l'idée que, quel que soit le contexte dans lequel un individu agit, la reproduction se produira puisque le contexte (l'école par exemple dans laquelle il étudie) est lui aussi une conséquence du niveau de diplôme de ses parents.

D'autres travaux, en économie ou en gestion, procèdent de la même manière. Dans un premier temps, ils prennent en compte le contexte puisqu'ils s'attachent à faire varier les contextes organisationnels (taille de l'entreprise, secteur d'activité, métier de l'individu) dans lesquels ils puisent leurs données. Mais, une fois qu'ils ont construit un échantillon représentatif des contextes présents dans la réalité (par exemple en ne surreprésentant pas tel type de secteur d'activité, de métier ou d'organisation), celui-ci est neutralisé pour pouvoir mener un raisonnement « toutes choses égales par ailleurs ».

Ces travaux n'ignorent donc pas complètement le contexte. Ils le considèrent comme une variable qu'il s'agit de neutraliser et pas comme un élément à prendre en compte pour analyser un processus. Des travaux qui sont en décalage par rapport au statut épistémologique des sciences sociales

Les travaux de Passeron (1991) permettent de mettre en évidence que ces travaux sont en décalage par rapport au statut épistémologique des sciences sociales. En particulier, ils ignorent qu'elles sont radicalement différentes des sciences expérimentales.

Les sciences expérimentales construisent et contrôlent le contexte des phénomènes qu'elles étudient (Passeron, 1991, p. 114). Les conditions de réalisation d'une expérience sont contrôlées par l'expérimentateur. Il est en mesure de les décrire exhaustivement et de les faire varier. Ce contrôle permet de répéter les expériences, y compris par d'autres équipes dans d'autres lieux, à d'autres moments, etc... Ce contrôle et cette répétitivité fondent d'ailleurs le critère poppérien de « réfutabilité » (Popper, 1934). Lorsque la reproduction d'une expérience ne produit pas le résultat trouvé lors de la première série d'expériences, celui-ci est réfuté et une autre théorie doit être élaborée.

Bien que les premiers travaux de la sociologie aient été engagés sur cette voie de « l'imitation » des sciences expérimentales (cf. Comte ou Durkheim, par exemple), il apparaît aujourd'hui que les sciences sociales ne sont jamais en mesure de contrôler le contexte des phénomènes qu'elles analysent. Elles ne sont même pas dans la situation de l'astronomie qui, à défaut de pouvoir contrôler le contexte dans lequel se déroulent les processus qu'elle étudie, peut s'appuyer sur une répétition régulière de ces phénomènes et ces contextes (les planètes tournent à un rythme régulier, etc... ) et donc sur la comparaison de contextes identiques (Passeron, 1991, p. 367).

Or, il n'en est rien pour les sciences sociales. Celles-ci n'ont jamais à analyser des contextes identiques. En procédant par comparaison, un chercheur peut montrer que deux contextes sont « apparentés » (Passeron, 1991, p. 116) mais ils ne sont jamais strictement identiques. Sur le plan épistémologique, cette caractéristique est relativement inconfortable. En effet, elle prive les chercheurs en sciences sociales du critère de réfutabilité de Popper pour juger de la validité des théories. Les contextes n'étant jamais strictement identiques, il n'est pas possible de reproduire une expérience et donc, éventuellement, de réfuter des résultats. Mais surtout elle les oblige à fonder leurs résultats sur une simple « intelligibilité analogique » (Passeron, 1991, p. 242) c'est-à-dire sur la comparaison de contextes que le chercheur considère comme équivalents alors même qu'il sait qu'ils ne sont pas identiques (Weber, 1904).

Cet inconfort et ces incertitudes apparaissent toutefois nettement préférables à « l'illusion du statisticien » (Passeron, 1991, p. 116), qui consiste à « faire comme si » des chiffres pouvaient être analysés indépendamment du contexte dans lequel ils ont été produits et indépendamment du contexte dans lesquels se déroulent les phénomènes dont ils rendent compte. Les liens entre les statistiques, les indicateurs et les concepts, le sens des relations entre les variables, les définitions même de ces variables doivent impérativement être contextualisés pour faire l'objet d'une interprétation. Sans cette contextualisation, il est impossible de donner un sens aux chiffres produits

dans le cadre d'une analyse statistique. Même si ce positionnement est moins confortable que celui des sciences expérimentales, il apparaît donc que les sciences sociales produisent des énoncés articulant nécessairement des raisonnements expérimentaux (on construit un échantillon représentatif et on y applique les méthodes statistiques les plus rigoureuses) et des interprétations, des constructions de sens, etc... qui sont toujours « relationnelles », c'est-à-dire liées à des contextes.

La mise en évidence de cette caractéristique permet ainsi de définir les sciences sociales comme des sciences qui ont pour objectif de construire des « raisonnements contextuels empiriquement fondés » (Lahire, 1996, p. 392) qui, par définition, ne sont jamais « toutes choses égales par ailleurs » et toujours le résultat d'interprétations non falsifiables.

## *2. Le contexte dans une relation de réflexivité à l'action : conceptualisation et méthodologie*

Pour mener une analyse détaillée des processus sociaux, il apparaît donc indispensable de se doter d'une définition précise de la notion de contexte. Mais celle-ci ne peut être fixe ni définitive. Le contexte n'est pas une simple « toile de fond » qui donnerait un sens à l'action des individus. Il existe une relation de réflexivité entre le contexte et les processus sociaux analysés. Ainsi défini, le contexte apparaît comme hétérogène et entremêlant des niveaux différents. Ces caractéristiques impliquent l'utilisation de méthodologies particulières qui permettent de distinguer les éléments du contexte qui apparaissent comme « pertinents » pour analyser un processus donné - nous les nommerons « ingrédients » - de ceux qui ne le sont pas.

### *2.1. Le contexte est dans une relation de réflexivité par rapport à l'action*

Alors que les travaux présentés ci-dessus considéraient le contexte comme un lieu spatial et temporel stable, exhaustivement descriptible et qui sert de décor aux événements, les éclaircissements sur le positionnement épistémologique réel des sciences sociales conduisent à le considérer plutôt comme un environnement localement et socialement organisé d'actions concertées. Les acteurs sociaux en construisent l'intelligibilité et la pertinence en rapport avec leur projet au cours de leurs actions et les révèlent dans leurs récits.

Cette proposition s'appuie très largement sur les travaux en linguistique. Cette discipline est en effet la première à avoir mis en évidence la relation réflexive qui existe entre le contexte et l'action. Le concept de « terme déictique » rend bien compte de cette relation de réflexivité. Les linguistes désignent ainsi les termes qui changent de sens lorsque l'on change le contexte de leur utilisation (Benveniste, 1966). Par exemple, « je », « ici » ou « demain » sont des termes qui ne sont pas interprétables en dehors de leur contexte. Ils prennent des sens différents suivant le moment, le lieu ou la personne qui les prononce. En linguistique pragmatique, l'exemple du « siège au jus de pomme » est un cas classique pour montrer que de très nombreuses situations de communication n'ont aucun sens tant qu'elles n'ont pas été rapportées au contexte dans lequel elles se déroulent (Lakoff, Johnson, 1985, p. 22, cités par Moeschler, Auchlin (1997)).

« Prenez le siège au jus de pomme » est une phrase qui, sur le plan linguistique, n'a aucun sens. Seul le commentaire apporté par les auteurs permet de l'interpréter :

En elle-même, cette phrase n'a aucune signification puisque l'expression « siège au jus de pomme » n'est pas un moyen conventionnel de se référer à un objet quelconque. Mais la phrase est parfaitement sensée si l'on prend en considération le contexte dans lequel elle a été émise. Une personne qui a passé la nuit chez des amis descend prendre son petit déjeuner. Il y a quatre couverts, trois verres de jus d'orange et un jus de pomme. L'expression « siège au jus de pomme » devient claire. Elle reste évidente le lendemain matin, alors qu'il n'y a plus de jus de pomme : le siège ainsi désigné est facilement reconnu.

Les ethnométhodologues ont repris cette notion, l'ont renommée *indexicalité* et l'utilisent pour caractériser la nature de la relation de « réflexivité » qui relie une action, un individu et un contexte : une action ne peut être interprétée sans faire référence à un contexte et celui-ci ne peut être décrit sans faire référence à cette action car l'un et l'autre s'entre-définissent réciproquement

(Garfinkel, 1984). Ces concepts permettent donc véritablement de penser une double relation dynamique entre contexte et processus.

## *22. Le contexte est hétérogène et entremêle des niveaux très différents*

Le contexte ainsi défini contient une grande variété d'éléments différents. Nous l'avons évoqué dès l'introduction, le contexte comprend des éléments physiques (environnement, saison, paysage, etc...), structurels (cadres, organisations, lois, règles, etc...), culturels (représentations, valeurs, etc...), sociaux (acteurs individuels ou collectifs et leurs actions), etc... Contrairement à ce qui se passe dans les sciences expérimentales, ce contexte ne peut jamais être défini de manière exhaustive.

Ce contexte hétérogène est aussi caractérisé par le fait que les éléments sont situés à des niveaux différents. Les travaux les plus récents répartissent ces éléments le long de trois échelles (Grossetti, 2004). « L'échelle des masses » permet de préciser la massivité et l'agrégation de certains processus. Certains phénomènes agissent comme point de repère ou affectent des unités de différentes tailles : les individus, les organisations, les institutions, les groupes, et la société tout entière. Cette échelle vise donc à dépasser les limites classiques de la distinction macro, méso et micro qui, dans de nombreux travaux, peine à être opérationnalisée. « L'échelle du temps » contribue à expliquer la durée (éphémère ou durable), les rythmes (intenses ou calmes) et la nature diverse des temporalités des phénomènes (temps historique, chronologique, biographique, etc...). Enfin, « l'échelle de la spécialisation » amène à considérer la diversité des contextes d'activité ou des sphères de vie qui sont affectés par un phénomène donné (travail, loisir, famille, etc...).

Le concept d'encastrement développé par Polanyi (1983) puis Pettigrew (1990) souligne que ces différents éléments sont hétérogènes, ont chacun leur temporalité mais surtout qu'ils prennent sens les uns par rapport aux autres. Cet encastrement est à la fois vertical (entre des niveaux différents) et horizontal (entre des sphères – travail, loisir, famille – différentes).

## *3. Méthodologie : l'analyse de la pertinence permet d'identifier les « ingrédients »*

Le constat de la diversité des éléments qui composent le contexte, de la complexité de chacun d'entre eux (ils ont tous une temporalité propre, des effets spécifiques, etc...) et de la multiplicité de leurs interactions rend l'analyse des contextes particulièrement délicate. Pourtant, les réflexions en sciences sociales ont permis d'élaborer des méthodologies qui permettent de distinguer les éléments d'un contexte qui jouent un rôle dans le processus analysé de ceux qui ne jouent aucun rôle et qui n'ont donc pas besoin d'être étudiés.

Cette distinction s'effectue sur la base de l'évaluation de leur « pertinence » (Passeron, 1991, p. 386). Les éléments « pertinents » pour analyser un processus donné seront analysés en détail. Ils sont nommés les ingrédients de ce processus. Ceux qui apparaissent comme non pertinents peuvent être mentionnés mais il ne font pas réellement l'objet d'une analyse. L'évaluation de cette « pertinence » s'appuie essentiellement sur la méthode de la « permutation » développée par la linguistique (proposée par de Saussure puis approfondie par Martinet (1975)). La permutation consiste pour le chercheur à comparer le déroulement du processus réel avec le déroulement que le processus aurait pu avoir si l'élément analysé n'avait pas été présent.

En linguistique, cette opération consiste par exemple à supprimer un son dans un mot et à tester s'il reste encore intelligible par un interlocuteur. S'il ne l'est plus, ce son était « pertinent », il constituait un ingrédient de ce mot, un élément indispensable à sa compréhension. A l'inverse, si l'interlocuteur continue de pouvoir comprendre le mot même avec un son en moins, celui-ci peut être considéré comme non pertinent.

Cette opération est aisée en linguistique car cette discipline se rapproche des sciences expérimentales lorsqu'elle tente de contrôler le contexte de ses expériences. Les mots sont sortis de leur contexte social. Ils sont choisis pour l'expérience. Ils ont l'aspect du réalisme mais ils ne sont pas la réalité sociale puisqu'il n'en ont pas la caractéristique principale : l'infinité des dimensions (Lahire, 1996, p. 392). Comme nous l'avons souligné ci-dessus, ceci ne correspond pas à la situation

épistémologique de la sociologie ou la gestion. Ces disciplines ne sont pas en mesure de contrôler et de répéter le contexte des processus qu'elles analysent. La permutation reste possible, elle permet d'identifier la « pertinence » d'un élément, de décider si un élément est un ingrédient ou pas mais cette évaluation n'est pas universelle. Tout d'abord, elle s'exprime sur le mode de la présomption (Passeron, 1991, p. 368). Consistant à comparer un processus qui s'est déroulé avec un processus que le chercheur imagine se dérouler autrement du fait d'un élément qu'il a supprimé, il ne peut produire plus qu'une présomption : un faisceau de faits convergents tendant à montrer que tel élément est un ingrédient majeur du processus étudié ne constitue en aucun cas une loi universelle ou une preuve irréfutable.

Ensuite, cette présomption n'est valide que sur un champ de pertinence donné, c'est-à-dire pour un processus spécifique et même pour un niveau d'analyse précis. Pour étayer cette idée, Lahire (1996, p. 394) prend l'exemple des conversations. Il montre que trois disciplines ont analysé cet objet à trois niveaux différents. Un premier ensemble de travaux en linguistique pragmatique a étudié les énoncés échangés dans le cours d'une conversation. Leur objectif est d'élucider comment les interlocuteurs parviennent à décrypter le sens de ces énoncés (Searle, 1972 ; Grice, 1975). Goffman (1987) a critiqué ces travaux en montrant que la compréhension du sens des énoncés ne passe pas seulement par les mots qui sont échangés mais aussi par les gestes, les mimiques, les comportements physiques des interlocuteurs. Enfin, Bourdieu (1982a) souligne que ces travaux ne prennent pas en compte le fait que ces interlocuteurs (qui mobilisent du verbal et du non-verbal) sont eux-mêmes situés sur un marché du langage qui reflète leurs positions sociales respectives. On ne peut comprendre le déroulement d'une conversation que si l'on prend en compte cette dimension de hiérarchie sociale qui s'incarne dans le vocabulaire utilisé, dans les gestes, la *hexis* corporelle, etc...

Lahire (1996) souligne que ces approches théoriques ont toutes les trois leur pertinence mais qu'elles partagent le point commun de considérer qu'elles sont les seules en mesure d'expliquer vraiment le processus d'une conversation. Or, il apparaît qu'elles sont situées chacune à une échelle différente. En conséquence, elles ne considèrent ni le même contexte, ni le même processus. Dans son champ de validité, chacune s'est efforcée de procéder à des comparaisons les plus fondées possibles afin de produire les résultats les plus solides possibles. Elles perdent en revanche de leur solidité quand elles sortent de leur champ de validité pour considérer qu'elles sont en mesure d'expliquer à elles-seules la totalité d'un processus social. Dans les sciences sociales, les résultats apparaissent donc toujours valides dans un champ de pertinence donné (Passeron, 1991, p. 386).

Lahire approfondit encore la réflexion en soulignant que ces disciplines ont pris l'habitude de faire reposer la légitimité d'un chercheur sur sa capacité à développer un vocabulaire homogène, une méthode identique et à approfondir toujours le même niveau d'analyse (soit les micro-interactions, soit les macro-évolutions sociales) dans ses recherches successives (Lahire, 1996, p. 406). Or les travaux des micro-historiens ont montré que c'est au contraire en changeant l'échelle de ses recherches (c'est-à-dire, par exemple, en étudiant d'abord le rôle du capital culturel dans la reproduction sociale puis en regardant les modalités pratiques et concrètes de la transmission de ce capital culturel) que le chercheur éclaire les différentes facettes d'un processus et donc accroît la connaissance qu'on peut en avoir.

Lors d'un changement d'échelle, l'analyse des micro-situations ne permet pas seulement de détailler le déroulement d'un processus (Revel, 1996). Elle permet de percevoir des ingrédients qui n'étaient jusqu'alors pas perçus et qui changent l'interprétation globale qu'on peut avoir du processus lui-même (Denave, 2008). Loin d'affaiblir la recherche, le changement d'échelle permet d'établir clairement le champ de pertinence de tel ou tel résultat et donc de l'articuler avec les autres résultats (et non de les opposer) produits à une autre échelle par le même chercheur ou par un autre.

Ces changements d'échelle apparaissent comme particulièrement cruciaux pour distinguer les ingrédients d'un processus et produire de la connaissance en passant des informations aux effets de connaissance puis aux effets d'intelligibilité (Passeron, 1991, p. 229). Les informations sont les données brutes qu'un chercheur peut recueillir sur un contexte, un processus ou un phénomène. Même s'il n'est pas infini (alors que les données brutes le sont) l'annuaire téléphonique est une

bonne « image » de ce que sont des « informations » : elles consistent simplement à mettre en lien un énoncé avec une réalité empirique précise (tel nom est associé à tel numéro de téléphone). Pour produire un « effet de connaissance », un chercheur développe un raisonnement orienté par une question à laquelle la collection initiale d'informations ne répond pas. Par exemple, l'annuaire ne dit pas s'il y a des indicatifs (01, 02, etc... ) qui comptent plus d'abonnés que d'autres. Le chercheur produit donc un effet de connaissance lorsqu'il transforme la collection d'informations brutes en un raisonnement qui permet de répondre à cette question. Avec cet effet de connaissance, nous restons toutefois proche d'une démarche expérimentale. En effet, il n'est pas contextualisé. Il répond à une question sans faire référence au contexte des informations qu'il mobilise. Mais Passeron (1991) souligne que l'objectif des sciences sociales n'est jamais de se limiter à produire des effets de connaissance. Elles recherchent des effets d'intelligibilité, c'est-à-dire qu'elles s'efforcent de mettre en relation cette question avec une réalité sociale. De ce fait, les sciences sociales ont toujours besoin de construire une interprétation de ce que signifie socialement et concrètement cet effet de connaissance : certains indicatifs comptent plus d'abonnés que d'autres. En ne pouvant échapper à l'interprétation, les sciences sociales limitent la validité de leurs résultats à un champ de validité spécifique. Toutefois, à condition que celui-ci soit clairement précisé et qu'un chercheur ou plusieurs procèdent aux changements d'échelle qui permettent d'éclairer différentes facettes d'un même processus, il produit une véritable intelligibilité de ce monde social qui est si difficile à analyser puisque son contexte n'est jamais identique.

## **Conclusion**

Comme nous le soulignons en introduction, le contexte est un des concepts les plus flous et les plus utiles des sciences sociales. Cela explique les difficultés que les chercheurs rencontrent dans le cours de leurs analyses. Certains travaux nient purement et simplement la nécessité d'analyser le contexte dans lequel les phénomènes sociaux se déroulent (cf. les théories de la motivation par exemple). D'autres, plus complexes à analyser, semblent prendre en compte le contexte mais, en le figeant et en ne le définissant pas précisément, finissent pas le neutraliser dans leur réflexion. Un accord se dessine actuellement sur l'idée que contexte et processus entretiennent une relation dynamique de réflexivité qui rend souvent délicate la distinction du contexte et du processus lui-même.

Même si elles sont relativement complexes, nous disposons aujourd'hui de méthodologies qui permettent de réaliser des études approfondies des contextes. Celles-ci permettent de distinguer les ingrédients (les éléments du contexte qui influencent le processus) et les éléments du contexte qui, bien que présents, n'influent pas sur le processus. Cette distinction repose principalement sur la méthode de la permutation. Elle consiste à imaginer la manière dont le processus se serait déroulé si cet élément n'avait pas été présent. Si le processus est significativement différent, cela signifie que cet élément est un ingrédient du processus. S'il ne l'est pas, cet élément est un simple élément et il ne tient pas une place majeure dans l'analyse. Cette méthode de la permutation implique nécessairement une interprétation et fait que les résultats ne sont valides que sur un champ de pertinence. Ils ne sont jamais universels. Même si les changements d'échelles permettent d'accroître ce champ de validité, il apparaît fondamentalement que les sciences sociales reposent sur le principe de la présomption. En comparant des contextes apparentés mais jamais identiques, elles produisent des effets d'intelligibilité qui ne sont pas de la même nature que ceux produits par les sciences expérimentales.